Cattel, estaminet du « Pigeon Blanc » au Blanc-Seau. Les véritables amateurs de pigeons voudront visiter cette exposition qui aura beaucoup d'importance pour la beauté et la valeur des sujets.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boîte deuil, imprimées	3.50
» » » (gravure)	4.50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES
depuis 0.40 la boîte

AGENDAS pour 1900 — ALMANACHS CALENDRIERS

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

LYRISME ÉCHEVELÉ

Pour bien te célébrer, il faut la poésie :
Salut à toi, *Congo*, plus doux que l'Ambroisie,
Souverain des savons qui primes les plus fins,
Et, pour comble d'honneur, savon des souverains.
H. B... au parfumeur Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Polémique inutile. — Un journal hebdomadaire lillois, *Le Peuple*, s'occupe beaucoup en ce moment des affaires roubaisiennes. Il y a quinze jours, son correspondant, ordinairement mieux inspiré, reprochait à M. Eugène Motte son abstention lors de la discussion sur la politique générale du gouvernement. Le ton de l'article n'était pas d'une courtoisie exagérée. Huit jours plus tard, même reproche du même correspondant, mais, cette fois, en des termes plus acceptables.

Enfin le numéro du *Peuple* de cette semaine contient une réponse du député de Roubaix, entourée de commentaires variés sur l'attitude à la Chambre et dans la question des grèves, de M. E Motte.

Sans trop savoir pourquoi, nous sommes également pris à partie. Le bon Lafontaine avait mille fois raison : On ne peut contenter tout le monde et son père.

La lettre de M. Motte met au point la première question, celle de l'abstention; la voici :

« Monsieur le rédacteur en chef du journal *le Peuple*, Lille.

« La première interrogation de votre correspondant roubaisien au sujet de mon abstention lors de la discussion sur la politique générale du cabinet, me fut présentée dans des termes si malsonnants que je n'ai pas voulu répondre. Je m'habitue aux insinuations et aux perfidies des ennemis ; je m'étonne et je m'attriste en silence quand des amis m'assimilent aux politiciens qui ont le lait à la patte.

» Dans votre dernier numéro, votre correspondant revient à la charge et pose sa question en termes pressants et corrects. Je vais immédiatement donner satisfaction à son esprit d'enquête.

» Placée uniquement sur le terrain socialiste-collectiviste, mon intervention, en vue d'obtenir de M. Waldeck-Rousseau des explications nettes, a pris et ne pouvait que prendre un caractère personnel, ce qui implique initialement l'indulgence. M. Waldeck-Rousseau, tout en proclamant que les doctrines collectivistes démontaient sa raison et que l'heure présente passerait, ne m'a pas donné suffisamment de satisfactions pour que je lui donne confiance, mais je lui ai ouvert crédit devant de telles déclarations. Voilà toute l'explication de mon abstention.

» Le crédit n'a pas été ouvert longtemps. Deux jours après, à l'occasion de la manifestation des drapeaux rouges et noirs, j'ai voté contre le ministère.

» Croyez, Monsieur le Rédacteur en chef, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Eugène MOTTE,
» *Député de Roubaix-Wattrelos.* »

Ces explications sont nettes, précises et elles auraient dû satisfaire le correspondant du *Peuple*. Mais notre confrère a été trop loin dans l'attaque, il lui en coûte aujourd'hui de revenir en arrière et il aime mieux ergoter encore, ergoter toujours. Les polémiques violentes, injurieuses, aboutissent trop souvent à ce mauvais résultat.

Le *Peuple*, cependant, avec une certaine naïveté, espère que de cette discussion « il sortira une solution profitable pour tous. »

Nous croyons absolument le contraire. Ce qu'il faut en ce moment, ce que tout le monde désire, c'est l'union. Des articles comme ceux que nous venons de lire ne sont pas précisément faits pour la réaliser. Est-ce que le correspondant roubaisien du *Peuple* se rend bien compte du trouble que, très involontairement, nous en sommes persuadé, il jette dans l'esprit de ses lecteurs? On ne doit pas toujours écrire pour le seul plaisir d'écrire...

L. R.

Simple équité. — Les partisans de la liberté, de la justice et de l'égalité *pour tous*, ont raison de lutter sans cesse pour la défense du droit des enfants pauvres contre les municipalités indifférentes ou sectaires. Leur cause est bonne, et quand une cause est bonne, il ne faut jamais se lasser de combattre pour elle, d'abord parce que c'est un devoir et ensuite parce que la victoire viendra tôt ou tard récompenser les efforts.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit en lisant, il y a quelques jours, la délibération du Conseil municipal de Reims, accordant un subside, relativement important, aux enfants pauvres des écoles libres de la ville.

Nous devons faire remarquer que le Conseil en question n'est pas précisément composé de « cléricaux et de réactionnaires ».

Malgré leurs opinions plutôt avancées, les membres de cette assemblée ont reconnu que devant la misère et le besoin, il était révoltant de créer des catégories, et ils ont réparé une flagrante injustice, en confondant tous les petits indigents dans les largesses officielles.

Leur acte de simple équité est une leçon donnée à beaucoup d'édilités de province, à la nôtre en particulier.

Depuis huit jours, on distribue, par les soins de l'administration municipale, des vêtements d'hiver aux élèves des écoles laïques de Roubaix. Pourquoi les enfants des écoles libres ne reçoivent-ils rien ? La caisse des écoles, d'où on tire les ressources nécessaires à cette distribution, est alimentée, cependant, par l'argent de tous les contribuables roubaisiens.

Tous nos concitoyens ont donc le même droit d'y puiser et il n'y a d'exception à faire pour personne.

Malgré tous nous n'espérons pas voir nos édiles suivre l'exemple de leurs collègues de Reims. Les élections municipales sont proches et on ne manquerait pas de dire, s'ils agissaient ainsi, que c'est par manœuvre électorale. Or, chacun sait cela, les collectivistes en général et ceux de Roubaix en particulier, ont en horreur les manœuvres électorales. — L. R.

Le legs Boucher de Perthes. — Lundi, 18 décembre, aura lieu dans le salon de l'Hôtel-de-Ville, la distribution solennelle des prix de la fondation Boucher de Crèvecœur de Perthes. C'est M. E. Marcoux, membre de la commission de la Caisse des Ecoles, qui est chargé du rapport.

Un tirage d'obligations communales. — Le 6e tirage des obligations remboursables de l'emprunt émis par la ville, en 1893, pour la création de places publiques, l'acquisition de terrains pour la construction d'un second hôpital, et pour l'exécution de divers travaux de voirie, aura lieu à la Mairie, à la fin du mois de janvier 1900.

Ouverture de rues. — Par arrêté municipal en date du 15 novembre, M. Loridant-Lefebvre est autorisé à livrer à la circulation publique deux rues traversant sa propriété : l'une partant du boulevard de Reims et aboutissant à la rue Montgolfier, sous le nom de rue Rosa Bonheur; l'autre partant également du boulevard de Reims et aboutissant à la rue Montgolfier. Par arrêté du même jour, M. Flipo-Cousin est autorisé à livrer à la circulation publique deux rues : l'une partant de la rue du Tilleul et aboutissant à la rue de Louze, sous le nom de rue Copernic; l'autre partant également de la rue du Tilleul et aboutissant à la rue de Louze, sous le nom de rue Réaumur.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — Dons reçus : D'un assisté de l'an dernier, qui travaille, 1 fr. 50. — Quête faite à la ducasse à pierrots, estaminet Louis Fœlix, place du Travail, 2 fr. 75. — De plusieurs anonymes : Vieux vêtements divers, chaussures, etc.; un lot vieux cuir.

La conférence mutualiste, que nous avions annoncée comme devant avoir lieu, aujourd'hui dimanche 10, sera donnée dimanche prochain, 17 décembre, à la société de la « Mutuelle Nadaud » par M. Edouard Duquesne.

Le recensement des pigeons voyageurs. — On nous communique l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer les éleveurs de pigeons voyageurs et sociétés colombophiles qu'ils doivent faire à la Mairie personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration : 1° du nombre de leurs colombiers ; 2° du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés; 3° des directions dans lesquelles ces volatiles sont entraînés.

Les propriétaires peuvent réclamer aux agents de la police municipale des formules de déclaration qui devront être renvoyées, remplies et signées par les intéressés au secrétariat de la Mairie (bureau Militaire), rue Neuve, deuxième étage, avant le 25 décembre courant. Ces déclarations sont obligatoires pour tous les propriétaires, sous peine d'encourir une amende variant de 25 à 2,000 francs.

Au Cercle polyglotte. — On nous adresse la note suivante :

Il a été donné aux membres du Cercle d'assister vendredi soir à une conférence anglaise très intéressante. En compagnie de M. A. L., qui servait de mentor, ils ont pu effectuer un voyage des plus pittoresques le long de la chaîne des Alpes, le Dauphiné et la Savoie. Assis autour d'un bon feu, par cette première soirée de gelée, il leur a été agréable de visiter la Grande-Chartreuse, St-Jean de Maurienne, Notre-Dame de la Salette, le Mont-Blanc et ce splendide panorama de notre Savoie, plus jolie, au dire des connaisseurs, que la Suisse elle-même.

M. L..., non seulement sait voyager, mais il a ce double talent de narrer ce qu'il a vu en bon et pur anglais, et d'intéresser ses auditeurs aux multiples péripéties de ses pérégrinations. Sa conférence a été très captivante, il a dû s'en apercevoir par les applaudissements nourris qui ont souligné sa péroraison.

Le cercle remercie vivement M. L... Pourquoi faut-il que sa modestie nous prive du plaisir de le nommer? Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du Cercle polyglotte, et ils sont nombreux à Roubaix, apprendront avec plaisir que chaque vendredi il y aura une conférence anglaise ou allemande, par un membre du cercle. Samedi 23 décembre, smoking concert avec le traditionnel plum-pudding et le ten o'clock tia. — G. D.

Tiers-Ordre de St-François *(Fraternité des hommes)*. — Lundi prochain 11 courant auront lieu les réunions suivantes : La première aura lieu à 8 heures précises du soir pour le comité d'Etudes Léon XIII. La deuxième aura lieu à 8 heures 45 du soir pour les délégués et secrétaires de quartier.

Cours de géographie commerciale. — Voici le programme du lundi 11 décembre, à huit heures et demie du soir, local Pierre Catteau : Les frontières continentales de la Russie. Les voies de pénétration en Asie. L'orographie et l'hydrographie étudiée dans leurs aptitudes économiques.

UNE VIOLENTE EXPLOSION DE GAZ, RUE DE MOUVAUX. — Pas de victimes. — Dégâts matériels importants. — Une très violente explosion de gaz qui, fort heureusement, n'a pas fait de victimes, s'est produite, samedi matin dans l'établissement de MM. Louis Cordonnier frères et Léon Screpel, fabricants, rue de Mouvaux. C'est grâce à la construction particulièrement solide de la cave que nous n'avons pas à déplorer d'accidents de personne. Sans cette circonstance, l'on aurait eu sûrement à enregistrer une véritable catastrophe.

Une fuite de gaz. — Le bureau de la maison de MM. L. Cordonnier et Screpel donne sur la rue de Mouvaux. Il est situé au-dessus d'une cave voûtée, dans laquelle se trouve le compteur à gaz. Le piquirage est au premier étage au-dessus du bureau.

Depuis quelques jours, l'éclairage ne fonctionnait plus régulièrement. On en informa aussitôt la Compagnie du gaz, qui envoya, samedi matin, rue de Mouvaux, une équipe composée de quatre ouvriers. Une tranchée fut faite dans le but de rechercher la fuite, qui vraisemblablement avait dû apporter une perturbation dans le fonctionnement de l'éclairage.

L'explosion. — A ce moment, travaillaient dans le bureau, le comptable, M. Desbarbieux, et un jeune employé, M. Léopold Desbarbieux. Il était dix heures douze exactement, lorsqu'une formidable détonation se fit entendre. En même temps les deux employés furent renversés de leurs sièges sur le plancher par une violente commotion. Les vitres volèrent en éclats.

Une explosion de gaz venait de se produire dans la cave. Quand MM. Desbarbieux furent remis de leur émoi et se furent relevés heureusement indemnes, ils s'aperçurent qu'ils se trouvaient dans un indescriptible pêle-mêle de meubles brisés, de verre cassé, de livres éparpillés. Le plancher avait été défoncé sur une longueur de six mètres et une largeur de trois. La porte donnant accès du couloir dans le bureau avait été arrachée de ses gonds et réduite en miettes ; une cloison qui sépare le bureau de la salle à manger avait été également démolie. Les murs étaient lézardés. La pendule était arrêtée à dix heures et demie.

Un commencement de panique. — Dans le piquirage la détonation causa un commencement de panique. Les jeunes filles affolées, ne sachant ce qui s'était passé, se précipitaient dans l'escalier. On eut toutes les peines du monde à les en empêcher, pour éviter des accidents. Bientôt une foule énorme attirée par le bruit arrivait devant l'établissement de MM. Cordonnier et Screpel.

Les dégâts. — Si la cave n'avait pas été solidement voûtée, l'accident eût été beaucoup plus grave, comme nous l'avons dit. En effet la violence de l'explosion n'a été amortie que par l'épaisse couche de briques de la voûte. Sans cela, il est fort probable que les deux employés auraient péri et l'on peut prévoir qu'il y aurait eu aussi de nombreuses victimes parmi les ouvrières du piquirage.

Les dégâts très importants sont évalués à plusieurs milliers de francs. Quant à la cause de l'explosion, elle est jusqu'à présent inconnue.

LES GRÈVES. — La situation des grèves reste stationnaire.

Six grévistes trieurs du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, ont repris le travail, samedi matin. Le soir, ils ont fait leur promenade habituelle. Partis de la rue d'Avelghem, vers six heures et demie, au nombre de 150 environ, ils se sont dirigés vers la rue Saint-Jean. Devant l'habitation de M. Eugène Motte, député, ils ont chanté un vivat ironique. Ils sont ensuite allés donner, rue de Denain, des sérénades non moins ironiques à deux trieurs non grévistes du peignage Motte. Ils en ont fait autant au Laboureur et sont rentrés à Roubaix.

Dans la filature de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont, aucun changement à signaler. Les grévistes sont encore au nombre de 15.

Dans la matinée, vers onze heures et demie, trois à quatre cents grévistes tourquennois, de l'établissement de M. Bayart-Parent, sont venus manifester devant l'habitation de leur patron, boulevard d'Armentières. Ils se sont formés en cercle et, après avoir chanté des vivats, ont fait entendre les refrains de : « A bas Bayart ! il faut le pendre ! » agrémentés de chansons en patois. A un moment, ils ont fait mine de vouloir pénétrer dans l'avant-cour et ont brisé la poignée en cuivre de la porte cochère.

Fort heureusement, ils s'en sont tenus là, puis sont rentrés à Tourcoing par le boulevard de la République. Cette manifestation a duré dix minutes.

Un vol de 400 francs dans les bureaux de la Compagnie du gaz. — Un vol audacieux a été commis, la nuit de vendredi à samedi, dans les bureaux de la Compagnie du gaz, rue de Tourcoing. Vendredi soir, une somme de 400 francs destinée à la paie des ouvriers, avait été enfermée dans l'un des pupitres. Grande fut la surprise des employés en constatant, samedi matin, que les tiroirs avaient été ouverts de vive force. La somme de 400 francs avait disparu. Aucune des portes d'entrée des bureaux n'a été fracturée, c'est ce qui porte à croire que le ou les voleurs s'étaient laissé enfermer dans la pièce. M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, a aussitôt ouvert une enquête, qui, jusqu'à présent, n'a pas abouti.

Une voiture tamponnée par le car électrique. — Le conducteur blessé. — Samedi matin, vers dix heures, le domestique de M. J.-B. Deléglise, marchand de meubles, 17, rue des Fossés, revenait avec son attelage de Lannoy, où il avait été en course. Arrivé en face de la place de la Justice, rue de Lannoy, le cheval, rencontrant un car électrique, prit peur et se cabra. Faisant un écart, il vint se jeter sur le tramway, qui arrivait en sens inverse. Le choc fut si violent que le domestique, M. Gustave Vangysghem, âgé de 56 ans, tomba de son siège sur la chaussée, la tête en avant. Des passants se portèrent à son secours et le relevèrent. Le domestique avait une grave blessure à la tête. M. le docteur Bole vint lui donner des soins et, peu après, il le fit reconduire en voiture, à son domicile, 11, rue des Longues-Haies. Le car, ainsi que la voiture de M. Deléglise, ont été fort avariés. Quant au wattman et aux voyageurs, ils en ont été heureusement quittes pour la peur.

Un vol à l'étalage. — Samedi soir, à six heures, des individus restés inconnus ont enlevé des petits tours de cou en fourrure, placés à l'étalage extérieur du magasin de M. Henri Thieffry, Grande-Rue. Le montant du vol est évalué à 40 francs.

La cambriole. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont commis un nouvel exploit dans le magasin de M. Henri Decottignies, marchand, boulevard de Metz. Ils ont crocheté les volets, puis ils ont brisé les carreaux de vitre de la vitrine. Ils ne sont partis qu'en emportant deux paires de chaussures et une montre en argent. M. Decottignies n'a rien entendu. Il ne s'est aperçu du vol que samedi matin. Une enquête est ouverte par M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement.

Les accidents du travail. — Un rattacheur de l'établissement de MM. Alfred Motte, filateurs, rue des Longues-Haies, en dégorgeant les cylindres de son métier, s'est fait une coupure au médius de la main droite. M. le docteur Godefroy a donné les premiers soins au blessé, Emile Dubois, âgé de 34 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 73, et lui a prescrit une dizaine de jours de repos.

— En nettoyant son métier, une bâcleuse de chez M. Augustin Valentin, filateur, a eu l'index de la main droite écrasé. M. le docteur Druesne a examiné la blessée, Amélie Sonnens, âgée de 16 ans, demeurant rue de Soubise, cour St-Jean, et lui a ordonné quinze jours de repos.

— Un peintre, Georges Bruyneel, âgé de 37 ans, demeurant rue d'Alger, était occupé dans une maison de la rue de l'Ommelet, pour le compte de son patron, Léon Florin, entrepreneur, rue Nain, quand par suite d'un faux mouvement, il tomba d'une échelle, et dans sa chute, se foula le pouce de la main droite. Il devra subir un repos d'une huitaine de jours prescrit par M. le docteur Dispa.

— Joseph Masquelier, âgé de 27 ans, demeurant rue du Tilleul, impasse Ingouville, a, par mégarde, en voulant fermer un robinet, plongé la main droite dans un tonneau d'eau chaude. L'ouvrier, qui est occupé chez MM. Wattel-Ferrier et frères, rue Buffon, devra subir quelques jours de repos prescrits par M. le docteur Montaigne.

— L'un des ouvriers de la Société anonyme de peignage de la rue du Collège, Jules Heddebaut, frappeur, âgé de 35 ans, demeurant rue de l'Ommelet, cour Dujardin, a fait une chute sur un seau, au cours de son travail. M. le docteur Prouvost, qui a examiné le blessé, a constaté des contusions multiples sur le corps qui le forceront à chômer une huitaine de jours.

— Un charretier au service de Mme veuve Salomon, entrepreneur, rue Meyerbeer, en relevant son cheval, s'est blessé à la jambe gauche. M. le docteur Montaigne, qui a donné les premiers soins au blessé, Charles Bitterman, âgé de 24 ans, demeurant rue Cognot, cour Cottignie, lui a prescrit huit jours de repos.

— Deux ouvriers de la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Delescluse frères, boulevard de Belfort, ont été blessés au cours de leur travail, l'un, Amand Wimberghe, âgé de 15 ans, demeurant rue des Longues-Haies, a fait une chute qui lui a causé une plaie contuse au genou gauche. L'autre, Rémy Couckhuyt, âgé de 25 ans, demeurant à Ysegham, a été blessé au gros orteil du pied gauche par la chute d'un écrou. Tous deux ont reçu les soins de M. le docteur Dubar, qui leur a prescrit quelques jours de repos.

— Un ajusteur de chez M. Victor Tonneau, constructeur rue Saint-André, s'est blessé au cours de son travail. M. le docteur Lepers, qui a examiné le blessé, Oscar Simon, âgé de 40 ans, demeurant rue Chevreul, lui a prescrit dix jours de repos.

— A la teinturerie de M. Browaeys-Degeyter, rue Saint-Maurice, l'un des ouvriers, Paul Deconinck, plieur, âgé de 30 ans, demeurant rue de l'Alma, fort Wattel, s'est enfoncé un morceau de bois dans le médius de la main gauche. Il devra subir un repos de dix jours prescrit par M. le docteur Labbe.

— Ernest Bourgeois, tourneur en fer, âgé de 20 ans, demeurant rue Voltaire, occupé chez MM. Meyer et Boquilon, constructeurs, a reçu un éclat de fer dans la cornée de l'œil gauche. M. le docteur Lepers lui a prescrit quelques jours de repos.

— Firmin Desurmont, monteur de jacquarts, demeurant à l'Epinette, à Tourcoing, s'est blessé en soulevant une chaîne. L'ouvrier est occupé chez MM. Bury et Mathon, fabricants, rue du Fontenoy. Il devra subir une huitaine de jours de repos prescrits par M. le docteur Picquet.

— Chez MM. Motte et Bourgeois, teinturiers-apprêteurs, l'un des ouvriers Théodore Hertelet, âgé de trente-deux ans, demeurant rue Decottignies, cour Saint-Dominique, a fait une chute pendant son travail, et s'est luxé l'épaule droite. M. le docteur Bernard lui a prescrit huit jours de repos.

— L'une des ouvrières du tissage de MM. Réquillart et Scrive, fabricants, boulevard de Metz, a eu le médius de la main droite écrasé par la chute d'un poids. M. le docteur Dispa a examiné l'ouvrière, Adolphine Lambrecht, âgée de 26 ans, demeurant rue d'Iéna, et lui a ordonné huit jours de repos.

Un bain désagréable. — Un navetier de la cour Mathon, rue de Tourcoing, M. Alphonse Clément, âgé de 50 ans, pourra se vanter de l'avoir échappé belle. Qu'on en juge. Vendredi soir, vers huit heures et demie, il longeait le quai de Wattrelos, quand, trompé par l'obscurité, il tomba dans le canal. Le pauvre homme se serait infailliblement noyé si ses cris n'avaient été entendus par trois chauffeurs du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, MM. Albert Orunick, Irénée Bleuze et Camille Wendels. Le navetier fut retiré de l'eau et conduit dans la salle des générateurs de l'établissement où, pour le réchauffer, on le roula dans de la laine.

C'est dans cette position qu'il passa la nuit. Au petit matin, M. le docteur Debuchy est venu lui donner des soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Son état est très satisfaisant.

Menus faits. — Dans la journée d'hier, 230 kilos de poisson impropre à la consommation, ont été saisis au Mouck. Douze chiens errants ont été mis en fourrière et huit procès ont été dressés aux propriétaires.

Le cabinet médical du docteur L. Dupré est transféré, 130, rue Pierre-de-Roubaix.

Le lion et le taureau. — L'almanach Vernot pour 1900, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71 Grande-Rue, consacre un intéressant article au fameux combat qui s'est livré à Roubaix, entre le lion et le taureau. Un magnifique dessin, d'après nature, accompagne l'article.

Rappelons que chaque page de l'almanach Vermot contient une foule d'illustrations comiques. Demander le volume à la librairie du journal.

Les cours gratuits de piano. — Nous avons annoncé l'ouverture dans une salle de l'immeuble Pierre Catteau de cours gratuits de piano. Mme Mouls-Davignon, propage dans ces cours, un nouveau système de mécanisme, *le Néomane* qui consiste dans la similitude des doigts dans les exercices.

Pour faciliter aux personnes des localités voisines, l'étude de sa méthode, Mme Mouls-Davignon a ouvert un cours rue Jules-Déréguaucourt, 9, où elle se trouve le dimanche de dix heures à quatre heures et où elle reçoit les inscriptions aux mêmes heures.

Une aubaine. — La maison Hoffmann-Dupont, 11, rue Saint-Georges, à Roubaix, liquide, son immense assortiment de marchandises à des prix très réduits. Signalons spécialement les services de table riches et ordinaires, les cristaux, les verreries. On y trouve de magnifiques services de table de 74 pièces, depuis 24 fr. 95, et des services à café en porcelaine, de toute beauté, depuis 8 fr. 75.

Les boas parisiens. — Ce manège féérique qui sera le grand succès de l'Exposition s'ouvrira le 6 avril. Les titres sont en vente *au pair*, 100 fr., chez tous les changeurs. L'exploitation durera quinze années et l'on compte que le capital sera récupéré et au-delà à la fin de 1900. 51835

Tout le monde s'y rendra! — Oui, tous les Roubaisiens se rendront au *Café Léon*, boulevard Gambetta (entre les rues du Moulin et Chanzy), lorsqu'ils sauront que cet établissement est désormais tenu par leur sympathique concitoyen, M. Jean-Baptiste Delys-Duchâteau.

Le *Café Léon* vient, du reste, d'être complètement remis à neuf, et la salle du rez-de-chaussée, ainsi que toutes les pièces et dépendances, forment un ensemble des plus gracieux et des plus gais. Aussi, ceux qui y seront venus une fois, même par curiosité, y reviendront-ils, d'autant que tous les produits servis dans l'établissement de M. Jean-Baptiste Delys seront strictement de premier choix.

Ajoutons que l'on peut prendre, au *Café Léon*, une excellente pension bourgeoise, à des conditions avantageuses.

Bains roubaisiens. — Le froid décide beaucoup de personnes à suspendre l'usage des bains; que craint-on ? un rhume, un refroidissement, que sais-je; et, cependant, il est plus nécessaire de se baigner l'hiver que l'été. La sudoration, qu'amène un bain tiède, est bienfaisante, et empêche bien des maladies. Quant aux inconvénients cités plus haut on y remédie facilement par de bons vêtements. Et puis, comme les *Bains roubaisiens* se trouvent au centre même de la ville, on y est vite rendu et on en est tôt revenu. Allez donc sans hésitation à l'établissement modèle de la rue Pierre-Motte, et vous vous en féliciterez.

Cafés riches : 3 fr. et 3 fr. 50 la liv.
Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Tous les élixirs connus n'avaient pu améliorer l'état de ma jeune fille anémique; vos *Pilules du Dr Somer* lui ont rendu l'appétit, la force et la santé.
L. P. à C. (no 642).

Dépôt principal : Phie L. Boyaval, 8, place Charles-Roussel et toutes pharmacies. 40652

Ducasse à pierrots. — Il y aura grande ducasse à pierrots, dimanche et lundi 10 et 11 décembre, au Café-Hôtel d'Isly. 60093d

Le meilleur, le plus pur, le plus fin de tous les beurres est le beurre d'Oostcamp, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Le kil. **3,80.**

Téléphone. On porte à domicile. 50230

Cessation de commerce. — Grands rabais sur articles de voyage, vannerie, tapis, linoleum, etc. Maison Bernard-Welcomme, Grand'Place, 20 bis, Roubaix. 59779

Croix. — *Une conférence par l'Union Sociale et Patriotique.* — Nous apprenons qu'une grande conférence aura lieu dimanche prochain, 17 courant, à quatre heures et demie du soir, dans la vaste bouloire Rabot, Grande-Place, avec le concours de MM. Gayet, avocat ; Félix Chatteleyn, conseiller général, et Eugène Dutholt, conseiller d'arrondissement.

Wasquehal. — *Une arrestation pour vol.* — La gendarmerie a procédé à l'arrestation de Mélanie Clayes, âgée de 22 ans, qui s'était rendue coupable d'un vol d'effets au préjudice de M. et Mme Arban, cabaretiers au Vieux Petit Wasquehal.

Cette femme était servante de ferme, elle a été trouvée en possession des effets volés, qui ont été reconnus par la cabaretière.

Interdiction de circulation. — Le maire de Wasquehal informe les intéressés, que par suite des travaux de renouvellement du tablier du pont du vieux canal, à Wasquehal, la circulation des voitures sera interrompue pendant la journée de dimanche 10 décembre de 6 heures du matin à 6 heures du soir. La circulation des piétons se fera par la passerelle de l'écluse.

Le recensement des pigeons voyageurs. — Un arrêté préfectoral vient d'être affiché à la mairie. Il prescrit aux éleveurs isolés et aux sociétés colombophiles de faire avant le premier janvier 1900, à la mairie, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de leurs pigeons et des directions dans lesquelles ces volatiles sont entraînés.

Lannoy. — *Une grève.* — Le mouvement gréviste vient de s'étendre à Lannoy. Une grève a éclaté à la filature Parent-Montfort. Dix-huit démonteuses ont quitté l'atelier, réclamant une augmentation de une heure de l'après-midi, [illegible] la journée de l'après-salaire de 25 centimes par jour. Dans l'après-midi, elles ont eu, en l'absence de M. Parent-Montfort, une entrevue avec le directeur de la filature. Aucun accord n'est intervenu. Une nouvelle entrevue aura lieu lundi matin.

Leers. — *Le noyé du Grimonpont.* — Comme nous le faisions pressentir, hier matin, le noyé retiré jeudi après-midi, du canal de Roubaix près du Grimonpont est bien le mendiant Julien Liagre qui avait son domicile à Roubaix, rue du Chemin de Fer, 67. Plusieurs témoins l'ont reconnu et il reste donc acquis que sa mort a été accidentelle. Il s'était marié avec Sophie Her, à Roubaix. Etait-il veuf ? On ne le sait. Les recherches faites à la mairie de Roubaix pour retrouver l'acte de décès de sa femme n'ont pas abouti. Liagre ne travaillait plus depuis le 15 août 1898, jour où il a quitté l'établissement d'apprêt de M. Masquelier, de Roubaix, d'après ce qu'en témoigne son livret d'ouvrier. Son corps a été inhumé à Leers samedi matin.

Annappes. — *Adjudication au bureau de bienfaisance.* — Le maire de la commune d'Annappes donne avis que le 26 décembre 1899, à six heures du soir, il sera procédé en la salle de la mairie, à l'adjudication publique, au rabais, du pain et fournitures diverses à faire aux indigents pour les années 1900 et 1901, sous plis cachetés. Les cahiers des charges sont déposés au secrétariat de la mairie, où chacun peut en prendre connaissance.

Hem. — *Accidents du travail.* — Un ouvrier de la teinturerie de M. Mulaton à Hem, Desmedt Charles, âgé de 43 ans, demeurant rue Poivrée, s'est fait en tombant une entorse au pied gauche. Le docteur Coubronne lui a prescrit dix jours de repos.

— Un autre accident est arrivé à la brasserie de MM. Leclercq frères. Un garçon brasseur a reçu, au cours de son travail, un tonneau sur le pied gauche. Le blessé, Lefebvre Louis, âgé de 20 ans, demeurant au hameau de l'Empempont, porte des contusions assez graves qui, de l'avis du docteur Coubronne, nécessiteront un repos de vingt jours.

Communications

L'ORPHÉON « LES INOFFENSIFS » réuni en assemblée générale, le mercredi 29 novembre, a renouvelé sa commission administrative comme suit, pour l'année 1899-1900. Président, MM. Joseph Surantyn ; vice-président, Emile Debruyne ; trésorier, Adouard Delbergue ; secrétaire, A. Créteur ; commissaires, Alphonse Debruyne, Alphonse Dubus, Jules Moyart, Louis Heults, Jean Jonckheere ; directeur, Emile Lécroart. La commission prie les sociétaires de bien vouloir assister à la répétition générale, qui aura lieu le mercredi 13 décembre, à neuf heures précises du soir, au local de la société, une communication importante leur sera faite.

SOCIÉTÉ DES VOYAGEURS ET EMPLOYÉS DU DÉPARTEMENT DU NORD. — Les sociétaires de Roubaix et des environs sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 10 courant, à midi, au café Bruno-Dejonghe, 4, rue du Grand-Chemin, Roubaix. Ordre du jour : Caisse de prévoyance en cas de décès, étude de la proposition de M. Malagié, vice-président.

AVIS IMPORTANT
AUX CAPITALISTES, RENTIERS

Les personnes qui désirent faire bon emploi de leurs fonds peuvent **s'adresser chez M. Emile Desbarbieux**, 46, rue de la Gare, à Roubaix ; contre la somme de **cent dix francs**, on leur y remettra **une action** de la Société anonyme de publicité automatique rotative brevet Schiele, de Paris. On peut évaluer, d'après des prévisions certaines, que ces titres acquerront, à bref délai, une plus-value, de cinquante pour cent.

A fin d'année 1900, le capital donnera un dividende d'au moins vingt pour cent. Annoncer que le titre augmentera de cinquante pour cent d'ici six mois, ce n'est donc pas sortir de la logique; c'est, au contraire, rester bien en dessous de la vérité. 60141d

BELLE JARDINIÈRE
Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté
Belles Draperies pour Pardessus d'hiver
47000—49041

APPAREILS DE CHAUFFAGE
Cuisinières, Calorifères, Foyers de salles à manger et salons. — Choix considérable. Magasin au premier. Prix modérés.
Th. LALLEMAND, 36, Grande-Rue, Roubaix.
24252

Le sirop pectoral Delabaere guérit les rhumes, le flacon 1 fr. 40. *Pharmacie Delabaere*, rue d'Inkermann, 51, Didry, rue Notre-Dame, 32, à Roubaix.

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du « Berceau d'Argent. » 53780

Sur la demande d'un grand nombre de ses adhérents, et aussi pour prouver sa sollicitude envers la classe ouvrière, la **Boulangerie Economique l'UNION, 90, rue des Longues-Haies, à Roubaix**, est heureuse d'annoncer à ses **13.000 adhérents** qu'elle fonde une **CAISSE DE SECOURS à partir du 1er Janvier prochain.**

Pour laisser aux adhérents de la Boulangerie la plus grande liberté en ce qui concerne leur inscription à cette **Caisse de Secours** et aussi dans le but de ne faire aucun prélèvement sur les remises du pain, une cotisation fixée à **DIX CENTIMES PAR SEMAINE** sera payée par chaque adhérent qui désirera profiter des avantages de cette Caisse.

La **Caisse de Secours** est instituée par la **Boulangerie Economique l'Union** dans le but de venir en aide à ses adhérents ouvriers, employés ou petits commerçants frappés par la **maladie** ; elle donnera aussi une prime à la **naissance** de chaque enfant et des secours au **décès** du chef de famille adhérent.

Ainsi donc, pour la valeur de la ristourne d'un pain par semaine, l'adhérent de la **Boulangerie Economique l'Union** peut garantir le pain de sa famille pendant sa **maladie**, recevoir un secours à la **naissance** de chaque enfant et, en cas de **décès**, procurer une indemnité à sa veuve.

Il est bien entendu que tous les autres avantages accordés par la **Boulangerie Economique l'Union** à ses adhérents ne faisant pas partie de la Caisse de Secours, seront également donnés à ceux faisant partie de la dite Caisse.

Le **règlement de la Caisse de Secours** est affiché dès maintenant et les adhérents peuvent en prendre connaissance au siège de la **Boulangerie Economique l'Union**, rue des Longues-Haies, 90, à Roubaix. Les inscriptions pour cette Caisse sont reçues à partir de ce jour et un **livret nominatif** contenant le règlement sera délivré **gratuitement** à chaque membre.

La **Boulangerie Economique l'Union** rappelle à ses adhérents que les **jetons de ristourne** doivent être rapportés **DU 15 AU 31 DÉCEMBRE** et, comme les trimestres précédents, les **remises seront payées** à la même époque ; mais les bureaux seront fermés le **samedi 23 Décembre**, avant-veille de la **fête de Noël**, cette journée étant réservée à la fabrication et au transport des **Coquilles**.

(Les commandes de Coquilles peuvent être faites dès maintenant). 60123d

Par exception, la maison **LEGENDRE** 47, rue Esquermoise, Lille (ancienne maison Wattier), restera ouverte tous les dimanches jusqu'à la fin de l'année. Collection particulière de bijoux art nouveau. 59400d

Si vous voulez que l'on vous pose des dents dans la perfection, adressez-vous à M. POLACK, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mard